



INFORMATION DU CONSOMMATEUR RAPPEL DE PRODUIT

Le 19/09/2025,

La société **Fromageries Terres d'Or** procède au retrait et rappel des produits « **Raclette 400g** » et « **Raclette 800g** ». Des analyses ont révélé la présence de *Listeria monocytogenes*.

Il s'agit des produits portant les caractéristiques suivantes :

Raclette 400g	
Marque	EAN
Chêne d'argent	20534523
N°lot	DDM
Tous les lots commençant par 254	05/11/2025
Estampille sanitaire	
FR 71 .047 .001 CE	



Raclette 800g	
Marque	EAN
Chêne d'argent	20534516
N°lot	DDM
Tous les lots commençant par 253 et 254	04/11/2025
Estampille sanitaire	
FR 71 .047 .001 CE	



Date de commercialisation : du 12/09/2025 au 19/09/2025

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de rappel. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils seront remboursés même sans présentation du ticket de caisse.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Le service consommateur LIDL se tient à votre disposition au numéro de téléphone suivant :

00 800 5435 5435

Affichage en rayon et dans le sas d'entrée jusqu'au 04/10/2025 inclus